Economie / Afterwork du Tremplin : La facture électronique : une obligation à anticiper !

Mardi 27 juin à 18h30

Le thème de cet événement portera sur la facture électronique : une obligation à anticiper !

Le Tremplin Val Parisis aura le plaisir d'accueillir 2 chefs d'entreprises, adhérents de l'AIBT : Claire de BONI de CL AUDIT et Philippe BERNIS de RECOUVR'UP



Entrepreneurs, jeunes créateurs d'entreprise et porteurs de projets du territoire de l'agglomération Val Parisis : venez vous informer sur le passage à la facture électronique.

Il est recommandé de préparer la dématérialisation de ses factures dès maintenant !

A partir de 2024, vous allez progressivement, en fonction de la taille de votre entreprise passer à la facturation électronique et déclarer vos données de transaction. Découvrez ce que sont ces transmissions de données, comment ça marche, quels sont les objectifs et les échéances, les règles et les obligations.

N'attendez pas le dernier moment pour vous renseigner car au plus tard le 1er Janvier 2026 vous devrez être en capacité d'adresser à vos clients des factures électroniques !

Infos pratiques

Afterwork organisé par Le Tremplin Val Parisis, pépinière et incubateur d'entreprises

Parking gratuit sur place

Liens utiles
Inscrivez-vous
Contact

letremplin@valparisis.fr

01 39 80 33 12

Date
Mardi 27 juin, 18:30 - 20:30

Coordonnées

Le Tremplin Val Parisis
2 esplanade de la gare
95110